

Des forêts et des hommes (8)

Représentations, usages, pratiques

PRODUCTION DE VIANDE EN FORÊT

De la chasse de subsistance à la filière de viande de brousse

L'homme, ce prédateur naturel

La chasse constitue l'un des plus anciens modes de prélèvement des ressources naturels conçu par l'homme. La diversité des gibiers traqués et des milieux dans lesquels elle se pratique a servi de cadre à une incroyable inventivité des hommes pour capturer des animaux. La chasse est un art, reposant sur des moyens techniques d'une richesse infinie, nécessitant l'acquisition d'un savoir et d'un savoir-faire confirmés, et d'une excellente connaissance de l'écologie et de la biologie de la faune. La chasse peut se décliner en solitaire ou en groupes pouvant excéder plusieurs dizaines de participants, de tous âges et des deux sexes et mobiliser toutes sortes d'instruments et d'auxiliaires.

En région forestière humide, l'on peut distinguer trois types de chasse selon leur finalité économique : la chasse de subsistance, la chasse commerciale et la chasse sportive. Nous ne nous attarderons pas sur le 3^e type qui est essentiellement pratiqué par des touristes fortunés et qui est censé être conduit sous le contrôle rigoureux de l'État. Il suppose l'octroi de droits exceptionnels d'abattage moyennant le paiement de fortes taxes qui alimentent les caisses de l'état. C'est une source de devises importante et convoitée, qui ne devrait pas trop mettre en danger les ressources fauniques si elle ne donnait pas lieu à des dérapages frauduleux bien difficiles à dénoncer.

La chasse de subsistance est celle qui est pratiquée par la grande majorité des habitants des forêts, fussent-ils agriculteurs, pêcheurs ou chasseurs-cueilleurs, pour satisfaire les besoins alimentaires de leurs familles et de leurs proches. Cette activité de chasse, pratiquée d'aussi loin que les forêts sont fréquentées par l'homme, est tolérée tant qu'elle se pratique hors de limites d'aires protégées, ce qui pose très vite des problèmes aux populations riveraines ou installées à l'intérieur d'une réserve de biosphère ou d'un parc national. Le seuil au delà duquel il ne s'agit plus d'une activité de subsistance est très difficile à établir et à faire respecter. Les bienfaits de la viande de la chasse dans l'alimentation des peuples des forêts n'est plus à démontrer. Chez les Mvae, agriculteurs-pêcheurs-piégeurs du sud du Cameroun, la consommation de gibier s'élève en moyenne à 129 g par personne et par jour. Elle atteint 201 g par personne et par jour chez les Pygmées Kola de la même région. Chez les Punan de Bornéo, cette consommation oscille entre 146 et 494 g par personne et par jour.

La chasse commerciale de viande de brousse a connu un développement très important au cours des deux dernières décennies. C'est une activité professionnelle rémunératrice qui consiste à capturer du gibier pour le vendre et ainsi alimenter les grands marchés urbains, voire internationaux (restauration, commerce d'animaux vivants). Cette activité, mal réglementée, est celle qui est la plus néfaste et la moins durable car elle est animée par un désir de profit. La situation se complexifie en contexte de crise économique et environnementale, dès lors que chasse de subsistance et chasse commerciale sont pratiquées indistinctement par les mêmes protagonistes. Il devient difficile de faire la part entre les deux activités et c'est ainsi que des chasseurs de subsistance peuvent se voir sanctionner au titre du braconnage.

D'autres formes de chasse commerciale concernent le trafic d'animaux vivants vendus comme auxiliaires de compagnie ou d'agrément dans les pays riches ou dans les grandes villes de pays en développement. L'illégalité de ce commerce encourage des conditions de captivité déplorables qui occasionnent une mortalité élevée des animaux séquestrés. Pour compenser ces pertes, la pression de prélèvement est poussée à l'extrême et fait peser des risques d'extinction sur les populations d'animaux convoitées.

Distinction entre chasse “active” ou “directe” et piégeage (chasse “passive” ou “indirecte”)

Les puristes ont l’habitude de distinguer la chasse du piégeage. La caractéristique majeure du piégeage réside en un écart maximal entre l’animal et le chasseur. L’efficacité technique du piégeage repose sur une absence du chasseur, qu’elle soit effective ou virtuelle (dissimulation temporaire). Le piégeage, à l’opposé de la chasse active, est donc une forme de capture par l’entremise d’une installation de complexité variable. La difficulté de l’art de la chasse réside pour sa part dans l’approche silencieuse du chasseur qui aboutira à une rencontre, fortuite ou calculée, avec le gibier. Alors que toute la difficulté du piégeage est d’anticiper le comportement et le déplacement de l’animal — voire, de le provoquer en recourant à un appât qui va influencer ses réactions — la chasse active doit fonctionner sur un tout autre registre de connaissance. La conduite de l’activité de chasse sera tributaire de trois types possibles de réactions induites par le chasseur :

- provoquer un comportement de fuite : c’est notamment le cas de la chasse-poursuite, ou de la chasse au filet pratiquées par les Pygmées;
- provoquer un comportement d’approche de la part de l’animal, principe adopté par exemple pour la chasse à l’arbalète ou la chasse nocturne à la lampe torche;
- ne provoquer aucune réaction, et tenter de réduire au maximum la distance chasseur/gibier : c’est la solution retenue pour la chasse diurne à l’affût (grands mammifères).

Uniformisation d’une activité sous contrainte économique

Les activités de chasse sont coûteuses en temps et en énergie et, comme dans toute activité humaine actuelle, de plus en plus contrainte par des impératifs économiques ; l’homo œconomicus se trouve dans l’obligation croissante de concentrer ses efforts sur les activités qui se montrent les plus productives en regard du temps et de l’énergie investis. Cette logique du “business as usual” conduit au délaissement des pratiques les moins productives, s’accompagnant d’une perte de diversité et d’une standardisation des savoirs. Le passage à la chasse commerciale amplifie ce processus de banalisation des pratiques : les lignes individuelles de pièges au collet (fabriquées à moindre coût et ne nécessitant qu’une visite hebdomadaire du chasseur) prennent par exemple le dessus sur les chasses à l’affût (consommatrices de temps) et sur les chasses collectives (qui imposent des règles de partage et de redistribution compromettant l’intérêt lucratif de l’entreprise). La ligne de piège induit un accroissement des pertes de gibier par pourrissement car le délai entre la pose du piège et sa visite tend à croître. Ce gâchis en morts inutiles d’animaux, se répercutant sur la survie de la faune sauvage, se trouve légitimé par le volume de viande collecté dans des lignes de pièges toujours plus étendues. Business as usual...

L’importance du savoir des enfants dans le domaine de la chasse

Dans ce contexte, les enfants occupent un rôle fondamental, non plus en tant que destinataires d’un savoir, mais en tant que détenteurs et praticiens d’activités délaissées, faute de temps, par les adultes. Les enfants se démarquent des adultes par le fait qu’ils ne comptent ni leur temps ni leur énergie, et qu’ils peuvent s’investir dans des activités sans se préoccuper de savoir si le fruit de leur travail va compenser l’effort engagé. À ce titre, les enfants sont les dépositaires de toute une gamme d’activités de chasse conduites au voisinage des villages (chasse domestique ou *garden hunting*).

Le commerce de viande de brousse : une pratique non perdurable

L’ensemble des recherches conduites ces dernières années sur l’ensemble du bassin congolais s’accordent à dire i) que la chasse commerciale fournit le revenu principal de ceux qui la pratiquent, ii) qu’elle touche un nombre d’espèces animales très limité et iii) qu’elle excède les capacités de reproduction de la plupart des espèces chassées. Pour les espèces couramment consommées, notamment les ongulés et les primates, le seuil critique est dépassé et une chasse se poursuivant avec la même intensité conduit inexorablement à une diminution des populations sauvages ; elle n’est pas perdurable.

Si des actions sont nécessaires, il est impératif d’admettre en préliminaire la contribution de la faune sauvage à l’approvisionnement alimentaire des habitants des zones forestières. Cela signifie que toute mesure

d'interdiction devra être accompagnée de substitutions.

Intimement lié à la crise économique frappant l'Afrique centrale et révélateur d'une situation sociale dramatique, le commerce de viande sauvage, plus que tout autre commerce, impose de la part du décideur de prendre en compte à la fois la conservation de la biodiversité et le développement durable. Compte tenu du nombre élevé de ménages qui tirent une ressource modeste de cette activité, toute intervention doit impérativement évaluer les besoins économiques de l'ensemble de la population de la région forestière.

La filière de la viande de brousse met en regard deux domaines géographiques dont les contextes socioéconomiques diffèrent grandement : les villages forestiers et les zones urbanisées. Elle touche en outre deux problèmes distincts : i) l'approvisionnement des villes dans des pays en développement où la croissance démographique urbaine est galopante, et ii) la production agricole et le développement économique de zones rurales de plus en plus paupérisées. Enfin, elle met en jeu trois types d'intervenants, dont les motivations sont bien distinctes : les chasseurs, les intermédiaires et les consommateurs.

Actions à mener dans les villages

Au niveau des chasseurs villageois, la cause du mal ne réside pas tant dans la consommation de la viande de gibier par les villageois que dans sa commercialisation, motivée par le manque de revenus monétaires de plus en plus incontournables pour couvrir l'achat de produits de première nécessité, les frais de scolarisation et les dépenses imprévisibles d'hospitalisation. A cela s'ajoute le danger de la spécialisation qui touche les jeunes chasseurs : le chômage et l'absence d'alternatives économiques orientent les jeunes ruraux vers cette activité, pour l'instant sans concurrence économique tant qu'il reste de la ressource faunique. La chasse se moque des analystes économiques car c'est une activité qui profite à toute la filière (du chasseur au consommateur), à court terme du moins. La spécialisation des jeunes chasseurs est contre-nature, la stratégie de production des peuples forestiers consistant habituellement à diversifier leurs moyens de subsistance. Les principaux piègeurs sont les jeunes hommes démunis, sans perspective de trouver un emploi et sans possibilités d'installation agricole prometteuse. S'il convient bien de leur proposer des ressources alternatives au gibier (les productions de cacao et de café n'assurant plus ce rôle), une substitution pure et simple paraît illusoire.

Les efforts doivent porter, d'une part, sur une régulation de l'activité de piégeage et non sur sa suppression, d'autre part, sur la complémentarité des activités afin de maintenir la diversité propre aux systèmes forestiers. L'action doit se concentrer notamment sur une amélioration de la régulation de la pression de chasse, par une surveillance communautaire des zones de chasse et par la recherche de techniques de chasse plus sélectives.

Actions à mener dans les villes

Les citoyens mangent de la viande de brousse, qu'ils apprécient gustativement et qui leur est proposée à des tarifs compétitifs avec la viande d'animaux d'élevage. Pour atténuer la demande en gibier, il faudrait favoriser l'approvisionnement des villes en viande domestique et en poisson à plus bas prix. Le même raisonnement vaut pour les bourgades industrielles et les scieries. Il convient donc d'étudier les dispositifs économiques nécessaires à une meilleure diffusion des viandes et poissons. Enfin, les chômeurs forment le principal contingent de collecteurs de gibier. Des emplois réglementés, accompagnés d'une réelle surveillance des routes et des saisies des viandes illicites devraient réduire l'attrait de ce métier. Il faut cependant insister sur la nécessité d'harmoniser les lois avec les réalités locales.

Auteur : **Edmond Dounias**



Qu'est-ce qu'une forêt ?

Les habitants
de la forêt

Représentations,
usages, pratiques

Politiques et
dynamiques forestières

Coordination générale :
Catherine Fontaine

Conseillers scientifiques :
Geneviève Michon
Bernard Moizo

Conception graphique :
Pascal Steichen



Année internationale
des forêts 2011
Des forêts pour les hommes

Des forêts et des hommes



Nature menacée ou forêt des hommes ? : Pour une lecture humaniste des forêts

Après 2010 - Année Internationale de la Biodiversité, l'ONU a proclamé 2011 Année internationale des forêts.

Cette initiative montre combien les forêts sont devenues l'objet de l'attention du monde entier et pas seulement des pays qui les habitent. L'enjeu forestier est mondial : les forêts couvrent un tiers de la surface du globe et abritent près des deux tiers des espèces animales et végétales recensées ; leur rôle est essentiel dans la régulation du climat ou dans l'atténuation des impacts du changement climatique. Malgré les recommandations successives pour une meilleure gestion des forêts menacées (Rio 1992, Nagoya 2010), les forêts tropicales et boréales continuent à perdre du terrain alors que les forêts d'Europe progressent, mais parfois aux dépens de paysages agricoles centenaires.

Nature menacée ou forêt des hommes ? >>

Contact auteurs :

Geneviève Michon

Bernard Moizo

Liens utiles

Texte intégral en
PDF

